

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Expédition :	Franco de port à partir de 350,-€ net H.T. France métropolitaine + Corse Minimum de commande 50 € net H.T. ; frais de facturation 10€ si commande < à 50 =€ H.T
Règlement :	France L.C.R. acceptée à 45 jours fin de mois le 15 Comptant : 0,40% d'escompte
C.E.E	Virement bancaire à 30 jours net Comptant : 0,40% d'escompte
Autres	Virement bancaire avant expédition avec 0,40% d'escompte

Forme juridique :	Société par actions simplifiées RC Strasbourg B 411 276 017 Code NAF 4662 Z N° d'identification T.V.A. : FR 91 411 276 017	- Capital de 3 000 000,- € - SIRET 411 276 017 00042
Adresse :		PDA Région de Brumath 1 Rue de LONDRES 67670 MOMMENHEIM France

1. CONDITIONS

Les présentes conditions générales de vente prévalent sur toutes les autres conditions propres à l'acheteur, sans exception ni réserve, y compris les conditions générales ou particulières d'achat de l'acheteur. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de KS Tools prévaloir sur les conditions générales de vente. Toute condition sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à KS Tools, quel que soit le moment où elle aura été portée à sa connaissance. KS Tools se réserve la possibilité de modifier ses conditions générales de vente à tout moment. Conformément à la réglementation en vigueur, l'évolution de nos conditions générales de ventes et de nos prix seront communiquées dans un délai de 60 jours avant la mise en application de ces dernières. La communication sera faite par courriel aux adresses renseignées dans les comptes clients KS Tools et communiquées lors de l'ouverture du compte client.

2. COMMANDE

Toute ouverture de compte devra obligatoirement être accompagnée d'une commande minimum de 350,- € net H.T. Toute commande doit être écrite. Les commandes adressées directement par les clients à la société, ou qui sont transmises par les agents ou représentants, ne sont valables et exécutoires qu'après confirmation sous forme d'accusé de réception de commande. Une commande est confirmée par KS Tools au moyen d'une acceptation de commande écrite et si l'acheteur désire faire des observations, il devra le faire sans délai.

L'acheteur est tenu de respecter les unités de conditionnement définies. Dans le cas contraire, KS Tools se réserve la possibilité de modifier la quantité conformément aux unités de conditionnement. Un ARC (accusé de réception de commande) est considéré comme accepté sans réponse de la part du client dans les 48 heures (jours ouvrés).

Toute annulation de commande nécessitera l'accord préalable écrit de KS Tools. Si la commande a déjà fait l'objet d'une fabrication spéciale et, ou d'une livraison partielle ou totale, l'annulation de la commande ne pourra être acceptée.

Le montant minimum de la commande est fixé à 50,- € H.T. Pour toute commande inférieure à ce montant, il sera facturé 10,- € H.T. de frais de gestion.

3. CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos factures sont payables à 45 jours fin de mois le 15 (cf. c.com. art. L441-10), à l'exception des factures établies de manière périodique pour plusieurs livraisons de biens distinctes, au sens du 3 du I de l'article 289 du code général des impôts, qui sont payables à 45 jours après la date d'émission de la facture. Les traites adressées pour acceptation doivent être renvoyées dans les 48 heures qui suivent la réception de la facture. Dans le but de faciliter les opérations comptables, nous invitons notre clientèle à utiliser la L.C.R. Un escompte de 0,40% sur le montant H.T. de la facture est accordé en cas de paiement dans un délai de 8 jours à compter de la date de facturation.

KS Tools s'engage dans la dématérialisation des factures clients. Dans le cadre de la réforme portant sur la facture électronique applicable au 01/09/2026, les factures émises par KS Tools seront toutes envoyées au format électronique. Il est rappelé que par cet accord le client est lié par l'obligation de maintenir la forme électronique originelle de la facture.

4. PÉNALITÉS DE RETARD / DÉFAUT DE PAIEMENT

En cas de règlement postérieur à la date de paiement figurant sur la facture et lorsque cette date est elle-même postérieure au délai prévu à l'article 3 « conditions de paiement », le prix convenu sera majoré, conformément à l'article L441-10 du Code de Commerce d'une pénalité de retard égale au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de 10 points de pourcentage sans nécessité de mise en demeure et sans mettre d'obstacle à l'exigibilité de la créance. Dans ce cas, le taux applicable pendant le premier semestre de l'année concernée est le taux en vigueur au 1^{er} janvier de l'année en question. Pour le second semestre de l'année concernée, il est le taux en vigueur au 1^{er} juillet de l'année concernée. Tout acheteur en situation de retard de paiement sera de plein droit débiteur à l'égard de KS Tools, en sus du montant de la facture et des intérêts de retard mentionnés ci-avant, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement dont le montant est fixé par le décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012. Si les frais de recouvrement devaient s'avérer supérieurs à cette somme forfaitaire KS Tools sera en droit de réclamer une indemnisation complémentaire sur justification. Cette clause s'appliquera dans les conditions fixées aux articles 1231-5 et suivants, du Code Civil. Tout litige sur une ligne de facturation ne peut entraîner le non-paiement de la totalité de la facture. Toute contestation s'avérant finalement infondée sera soumise à l'application des intérêts de retard stipulés ci-dessus. Tout retard de paiement entraîne l'exigibilité et l'intégralité des sommes dues même non échues.

5. EXPÉDITIONS

Les livraisons s'entendent FRANCO de PORT pour toutes les commandes dont le montant unitaire est supérieur à 350,- € net H.T. (et pour toutes les commandes passées sur notre site Web dont le montant unitaire est supérieur à 200,- € net H.T.) au lieu de destination de la France métropolitaine y compris la Corse. Les frais relatifs aux paquets Poste et aux colis Express restent à la charge intégrale du client. Les marchandises même expédiées en Franco, voyagent aux risques et périls du destinataire, les articles étant soigneusement triés, contrôlés et emballés avant expédition, il appartient au destinataire de prendre toutes réserves auprès du transporteur en cas d'effraction ou de détérioration des colis et le cas échéant de refuser le colis.

L'expédition Franco étant soumise aux mêmes conditions, l'acceptation d'un récépissé (bordereau) de transport sans réserve implique l'accord du client sur le bon envoi et l'état des colis, ceci sans aucune possibilité de recours ultérieur. Les mentions généralistes du type « Sous réserve » sont sans valeur. Les réserves doivent être formulées sur le titre de transport, être datées, décrites de manière nette et précise la nature et l'importance du dommage et être signées par une personne autorisée à représenter le destinataire. Le destinataire devra tenir le transporteur responsable du manquant du colis ou d'avaries en lui confirmant les réserves par lettre recommandée avec accusé de réception adressée dans les 48 heures à réception des marchandises, afin d'assurer lui-même la suite du dédommagement. Passé ce délai aucun recours ne peut être envisagé. Les réclamations concernant le nombre de colis ou les quantités livrées devront nous être adressées dans les 48 heures à réception des marchandises.

L'ensemble des dispositions détaillées dans le paragraphe 5. EXPÉDITIONS sont également applicables pour les livraisons directes auprès des acheteurs finaux.

En cas de livraison directe auprès des utilisateurs finaux, KS Tools appliquera des frais de préparation et de port définis selon un barème dédié, disponible sur simple demande à l'adresse suivante : commercial@kstoools.fr

6. RETOUR DE MARCHANDISES

Aucun retour ne sera accepté sans notre accord préalable. Un formulaire indiquant le n° d'autorisation sera transmis au client qui sera apposé en évidence sur le retour. En cas d'accord, les marchandises devront être retournées en parfait état avec leur emballage d'origine en port payé. Tout retour en port dû sera refusé. Seules les marchandises figurant dans les catalogues en vigueur pourront faire l'objet d'un accord. Les retours ne seront acceptés qu'en contrepartie d'une commande de compensation. Compte tenu des frais divers pour remise en stock, les avoirs éventuels seront établis au coût d'acquisition sur présentation de la facture :

- minoré de 15% pour les articles repris au sur-conditionnement
- minoré de 30% pour les articles unitaires

Tout matériel dont la valeur unitaire est inférieure à 15 € HT, valorisé au prix d'achat distributeur, ne pourra pas donner lieu à une reprise ou un échange commercial. En cas de retour de marchandise chez KS Tools pour réparation, SAV, expertise ou demande de certificats, le port est payé par le client. Le port du matériel réparé sera à la charge de KS Tools.

Aucun retour annuel de marchandises ne sera accepté pour les produits BRILLIANT TOOLS® et COMPETITION®.

7. GARANTIES

Tous les produits KS Tools®, BRILLIANT TOOLS® et COMPETITION® sont couverts par la garantie légale des vices cachés articles 1641 à 1649 du code civil. Aucune autre garantie ne couvre les produits COMPETITION® sous réserve de la responsabilité du fabricant pour les produits défectueux (articles 1245 et suivants du Code civil).

Ces garanties sont limitées au remplacement des pièces défectueuses, au remplacement du produit ou au remboursement (selon les cas). De plus, sous réserve des dispositions d'ordre public applicables, l'application des garanties ne peut donner lieu à aucune forme d'indemnité ou de dommage pour quelque cause que ce soit.

Les produits KS Tools® sont garantis selon les trois typologies suivantes :

- Une garantie à vie pour l'outillage à main
- 2 ans pour l'outillage technique et les produits énergisés (hydraulique, pneumatique, électrique, électronique...)
- 5 ans pour les boosters à condensateurs, l'outillage électroportatif (hors batteries, chargeurs et références 515.4760F et 515.4761F), les servantes et le mobilier SRM

Les produits BRILLIANT TOOLS® sont garantis selon les trois typologies suivantes :

- Une garantie de 10 ans pour l'outillage à main
- 2 ans pour l'outillage, les produits énergisés (hydraulique, pneumatique, électrique, électronique...) et les servantes.

Les produits consommables sont exclus des garanties KS Tools® et BRILLIANT TOOLS®. Cette catégorie de produits regroupe notamment les EPI, les forêts, les tarauds, les lames de scie, les lames de cutter, les limes, les piles, l'habillement, les agrafes, les joints, les fusibles, les griffes, les vis de force... L'usage normale des outils et appareils, l'usage inapproprié ou le défaut d'entretien n'entrent pas dans le cadre des garanties KS Tools®, BRILLIANT TOOLS® et COMPETITION®. Pour plus d'information, se référer à notre Book SAV disponible sur demande à l'adresse : sav@kstoools.fr.

Toute réparation est garantie 6 mois pièces et main d'œuvre. Cette garantie s'applique uniquement sur les pièces changées à l'exception des pièces d'usure. L'outillage ne figurant plus au catalogue sera remplacé par un outil équivalent. Cette garantie contractuelle sera consentie uniquement si l'outil a été utilisé dans les conditions normales et conformes à la destination de l'outil. La garantie ne s'applique pas lorsque la détérioration est due à une cause extérieure. Lors du retour d'articles sous garantie, ceux-ci devront être accompagnés de la facture du client. La garantie contractuelle KS Tools est assurée dans tous les pays dans lesquels KS Tools France distribue officiellement ses produits. L'usage normale des outils et appareils ainsi que l'usage abusif et inapproprié et le défaut d'entretien n'entrent pas dans le cadre de ces garanties.

8. PIÈCES DÉTACHÉES

La société KS Tools s'engage à fournir les pièces détachées d'un produit KS Tools® durant 2 ans à compter de la date d'achat et devra les fournir sous deux mois après la demande de l'acheteur. Si, dans des cas exceptionnels, la fourniture des pièces n'est plus possible, la société s'engage au remplacement de l'article par un équivalent. Au-delà de ce délai de 2 ans, la société ne peut garantir la disponibilité de la pièce demandée.

Aucune pièce détachée ne peut être fournie pour les produits COMPETITION® et BRILLIANT TOOLS®.

9. TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

En application des articles 2367 et suivants du Code Civil il est expressément stipulé que KS Tools se réserve la propriété des marchandises livrées. Cette propriété n'est transférée au client qu'après complet paiement du prix. KS Tools pourra sans aucune formalité exiger la restitution de tous les produits KS Tools®, BRILLIANT TOOLS® et COMPETITION® livrés dans la limite des sommes qui lui sont dues ; les dispositions de la loi citée ci-dessus s'appliqueront de plein droit. En outre, les produits présents physiquement dans le stock seront réputés être les derniers achetés. Cette reprise n'est pas exclusive d'autres procédures judiciaires que KS Tools pourra exercer. Toutefois, de convention expresse, les risques de pertes, de vol et de dommages subis ou causés par le matériel sont transférés au client au moment de la réception des produits par ce dernier. Le client s'engage à garantir ces risques auprès d'une compagnie notoirement solvable, (en cas de non-paiement complet du prix ou des taxes).

10. FORCE MAJEURE

Le vendeur et l'acheteur ne pourront réclamer des dommages et intérêts ni aucune autre compensation pour inexécution si l'exécution du contrat a été empêchée par des événements de force majeure tels que définis à l'article 1218 du Code civil et notamment, de manière non limitative : confiscation pour obligation militaire, mobilisation du personnel, mesures gouvernementales – interdiction d'importer ou d'exporter, refus de délivrance de licences d'importation ou d'exportation –, conflits du travail, perturbation des transports, désorganisation de la production, rebuts en cours de fabrication, ainsi que toute livraison défectueuse ou tardive de sous-traitant de KS Tools. Si KS Tools ou l'acheteur n'a pas averti l'autre partie de la survenance d'un des événements mentionnés dans un délai raisonnable, il ne sera pas habilité à invoquer cet événement comme cause d'exonération. Si l'une des parties ne peut exécuter le contrat dans un délai raisonnable, l'autre partie pourra résilier le contrat pour la partie non encore exécutée.

11. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

KS Tools adapte en permanence ses produits aux besoins des utilisateurs et à l'évolution des techniques, c'est pourquoi les modèles présentés dans les catalogues ainsi que les compositions (représentation, caractéristique, dimension, photo) sont susceptibles d'évoluer, d'être modifié ou supprimé sans préavis ou obligation concernant les outils ou les équipements vendus antérieurement.

12. RÉSILIATION-RESTITUTION DES MARCHANDISES

En cas de non-respect par l'acheteur des obligations lui incombant aux termes des présentes, toute commande en cours se trouvera, si bon semble à KS Tools, résolue de plein droit 24 heures après une mise en demeure par lettre Recommandée avec Accusé de Réception de s'exécuter restée sans effet et informant de la volonté de KS Tools de se prévaloir de la présente clause, et ce sans préjudice du droit pour KS Tools de réclamer des dommages et intérêts en réparation du préjudice subi. La résolution pourra s'appliquer non seulement à la commande en cause mais également à toutes les autres commandes en cours qu'elles soient livrées ou en cours de livraison et que leur paiement soit échoué ou non. De convention expresse, KS Tools pourra demander en référé la restitution des marchandises livrées.

13. CLAUSES ATTRIBUTIVES DE JURIDICTION

Toutes les contestations sont de convention expresse entre les parties de la compétence des Tribunaux de Strasbourg (France) (67000), même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs. Le lieu et les modalités de paiement utilisées n'opèrent ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. Les droits et les obligations des parties sont régis exclusivement par le Droit Français.

14. AUTRES DISPOSITIONS

KS Tools se réserve la possibilité de proposer des offres promotionnelles ponctuelles concernant des produits de son choix. L'acheteur aura alors la possibilité de passer commande s'il le souhaite.

KS Tools garantit ses prix sur l'année hors circonstances exceptionnelles et non prévisibles.

KS Tools se réserve le droit de mettre à jour régulièrement sa liste de prix avec l'ajout de nouveaux produits. L'acheteur aura la possibilité de les référencer.

KS Tools se réserve également le droit de retirer à tout moment un ou plusieurs produits de son catalogue.

15. DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles communiquées par les Clients sont recueillies par KS Tools dont les coordonnées figurent au préambule des présentes CGV aux seules fins du traitement de la commande et du suivi de la relation client. Ces données personnelles sont également traitées afin de respecter nos obligations légales et réglementaires. La base légale du traitement est l'exécution du contrat conclu avec les Clients. Les données collectées sont traitées uniquement dans le cadre d'un usage interne à notre Société, elles peuvent être communiquées à nos sous-traitants. Vos données sont conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des commandes et des garanties éventuellement applicables ainsi que pour respecter nos obligations légales, comptables et fiscales, soit au maximum 10 ans.

En application de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), toute personne physique dont les données personnelles sont traitées par la Société dans le cadre de l'exécution des présentes CGV et, plus généralement, de l'achat des produits par les Clients auprès de la Société, dispose d'un droit d'information, d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, de suppression et d'un droit à la portabilité des données personnelles le concernant qu'il peut exercer à tout moment en écrivant à l'adresse suivante : commercial@kstoools.fr (Service Administration des Ventes).

La Société s'engage à collecter, traiter, utiliser et transférer toutes données personnelles dans le respect des dispositions du RGPD.

En particulier, la Société s'engage à :

- Ne procéder à aucun transfert de données personnelles en dehors de l'Espace Économique Européen,
- Ne conserver les données personnelles collectées permettant aux personnes concernées d'être identifiées que pour la durée nécessaire à l'exécution des services,
- Transmettre, dans un délai raisonnable à compter de la demande du Client, les informations permettant au Client de satisfaire à toute demande de droit d'accès et de transmission des données personnelles dont le Client devrait répondre par application du RGPD.

Si l'acheteur, après avoir contacté la société KS Tools, estime que ses droits au titre du présent Article 16 ne sont pas respectés, il pourra adresser une réclamation en ligne à la CNIL.

16. IDENTIFIANTS UNIQUES

Conformément à l'article R.541-173 du code de l'environnement, ci-après les n° d'identifiants uniques (IDU) de la société KS Tools : Citeo : FR022725_01JLJF – Corepile : FR022725_06AUQW – Valdella : FR022725_10BZL1 – Recylum : FR025657_05ZANL – Ecomaison : FR022725_12SRXL – Emballage : FR022725_01JLJF